



Le brigadier de la Maréchaussée tombe aussi mortellement frappé

en l'envoyant en prison et bientôt à l'échafaud. Jugez-le et jugez-moi. Voyez si je dois le laisser périr... Ah! ne vous trompez pas aux faux semblants d'intérêt qu'affectent pour lui MM. de la Tourette. Leur intérêt exige la mort de Mandrin; ils l'appellent de tous leurs vœux. Seulement on s'est arrangé en famille pour éviter le scandale. Nous dirons tous devant la justice que M. de Chavailles m'adressait de simples remontrances sur ma prétendue légèreté et que Mandrin a cru en l'entendant qu'un de ses hommes s'était introduit dans ma chambre. M. de Chavailles ainsi n'aura pas besoin de crier que je ne suis pas sa fille... Il sera tout excusé et Mandrin n'ira pas moins à la mort.

« Mais, poursuivit Isaure avec véhémence, est-il possible qu'il en soit ainsi et que nous le laissions périr? Ah! à cette pensée, je vous l'avoue, mon cœur se serre d'une angoisse mortelle. Non, je ne veux pas que son sang coule par ma faute! Toute ma vie je me le reprocherais. Je le sauverai; je ferai tout pour le sauver, dussè-je y périr.

— Isaure! se récria Julien Mirouël, ma fille, reviens à toi, je t'en conjure. Ne suis-je revenu de si loin que pour entendre ces affligeantes paroles? Ne t'ai-je retrouvée que pour te perdre?

-- Mon père, pardonnez-moi. Mandrin pour vous comme pour beaucoup de personnes n'est qu'un bandit.

-- Je ne dis pas cela... Cependant...

-- Ah! je l'ai cru comme vous tout d'abord. Ce coup de couteau, cette bande de cavaliers farouches, cette retraite dans un château presque inaccessible...

« Mais si vous aviez vu, comme moi, l'autorité de Mandrin sur cette troupe sauvage! Si vous aviez été témoin de notre entrée au bourg de Rives, quand hommes, femmes et enfants, sortant de leurs chaumières, accouraient au-devant de nous, l'entouraient, heureux de toucher son cheval, baisant le pan de son habit, l'adorant comme jadis on adorait un héros ou un saint!...

« C'est qu'ils lui devaient la vie!... Il avait repris dans les caisses de la gabelle le pauvre argent que la gabelle leur avait arraché! Le brigand les avait vengés des gens honnêtes et les avait sauvés de la famine!... Oui, il ruine la gabelle, et il a bien raison, puisqu'il sait faire de son argent un si noble usage!... Aussi tous les paysans sont pour lui et tous ceux qui ne sont pas contrebandiers

de fait le sont de cœur. Sans cela, est-ce qu'ils n'auraient pas cent fois pour une livré Mandrin aux gabelous ?

« C'était à votre fille qu'était réservée cette trahison..

— Mon enfant, dit Mirouël, ton exaltation est extrême et sans doute elle est due à une appréciation exagérée du mérite de ce contrebandier. Les paysans qui vivent de contrebande sont toujours bons amis avec les autres paysans.

« Tu ne l'as pas trahi, puisque tu croyais le servir en facilitant la fuite du chevalier de la Tourette. Tu n'as pas de reproches à t'adresser. D'ailleurs, il subit le sort de tout aventurier. Que tu le regrettes, je le conçois et je partage tes regrets, mais tu ne saurais empêcher un contrebandier de finir en prison ou dans les supplices.

— Grand Dieu ! que me dites-vous, mon père !

— La triste vérité, chère enfant.

— Après tout ce que je vous ai dit de lui... soupira la jeune fille désolée.

— Je suis loin de souhaiter sa condamnation, mais elle me paraît inévitable.

— Je ne puis supporter l'idée... Ne pourrions-nous le faire évader ?

— Tu sais que c'est un crime, enfant?...

— Et c'est un crime aussi de le tuer!... Je vous avoue que, si j'ai quitté Roquairol, ce n'est pas dans une autre intention que celle de l'aider à fuir.

— Quelle folie ! Et avais-tu donc aussi l'intention, si ses jours n'étaient pas exposés, de demeurer à Roquairol ?

— J'ignorais votre retour, mon père, et j'avais pris mon parti à Rives.

— Tu me fais peur, Isaure ; je crains de te comprendre.

Isaure baissa la tête, confuse.

Son père, visiblement troublé et inquiet, reprit d'une voix douce :

— As-tu donc un si grand attachement pour cet homme ?

— Je ne saurais le nier sans mentir... Il me semble aussi que j'ai une dette à acquitter envers lui et des torts, involontaires mais funestes, à réparer. Je le puis aujourd'hui que mon père m'a faite riche et qu'avec une poignée de ces pièces d'or qu'il possède par millions, il

peut acheter ses gardiens et briser ses fers. Que mon père daigne écouter ma prière. Il est bon, il est généreux, je le sens dans son regard, dans sa parole. Qu'il ait pitié de mon tourment et m'accorde la délivrance de ce malheureux.

— Isaure, ma fille bien-aimée !...

— Mon père, je vous en supplie !...

— Mais ne crains-tu pas de m'attirer une vilaine affaire ?... Je ne pourrais me sauver dans la montagne, moi, et j'irais en prison.

— Non. Vous donnerez l'or et vous fermerez les yeux sur l'emploi que j'en ferai.

— Chère Isaure !... Et si l'on découvrait ton crime, car c'est un crime devant la loi... Si ta liberté était exposée... ô ma fille ! j'en mourrais.

Isaure à ces paroles pâlit et garda le silence. Sa prière était repoussée. Elle ne pouvait insister davantage ; elle sentait sa dernière espérance s'évanouir. Son père suivait sur son visage ses impressions d'une vivacité pour lui si étrange. Pouvait-il s'y méprendre longtemps ? Elle pouvait ignorer encore le nom qui convenait à une si ardente passion ; mais lui, quoiqu'il lui répugnât d'en convenir, dut bien se dire que ce nom était celui d'amour.

Une tristesse profonde et soudaine l'envahit et l'accabla.

Nous avons dit quel idéal d'ignorance et de candeur virginale il s'était fait de sa fille. Le coup qui le frappait était la première atteinte à ce beau rêve et cette atteinte était bien cruelle !... A peine était-il arrivé et déjà le cœur de sa fille ne lui appartenait plus tout entier... L'infortunée s'était éprise d'un bandit !... Et quel reproche méritait-elle ? Aucun. D'ailleurs il n'eût osé lui en faire honte. Sa mère s'était bien donnée à un valet... Il n'avait qu'à courber la tête sous la fatalité.

Un sentiment de gêne réciproque jeta une froideur subite entre le père et la fille. Mirouël parut si triste que le vicomte lui en témoigna son étonnement.

Alors cet homme nerveux et expansif ne put cacher son désespoir.

— Le chagrin m'étouffe, dit-il ; Isaure vient de me raconter l'épouvantable aventure de Saint-Géoirs et tout ce qui suivit et une peur horrible s'est emparée de moi. Les termes dans lesquels

elle m'a parlé de ce Mandrin me font craindre qu'elle ne se soit éprise de lui...

— Baste ! fit en ricanant M. de La Tourette, caprice de jeune fille.

— Isaure n'est pas d'un caractère capricieux et léger.

— C'est une jeune fille. Mais il paraît que ce Mandrin exerce un ascendant prestigieux sur tous ceux qui l'abordent et mon fils, que vous allez voir, l'aimait au point qu'il eût été capable de s'engager dans sa bande. Il se serait battu pour lui et les éloges qu'il en faisait étaient une cause de scandale. Mais ce beau feu s'est vite éteint. Ses illusions se sont dissipées comme les fumées du champagne. Maintenant, sans être de ses ennemis, Gaston estime que cet homme est dangereux et funeste.

« Il en sera de même pour Isaure. Plus les impressions sont vives chez les femmes, plus elles s'évanouissent rapidement. Et vous, mon cher Mirouël, vous êtes aussi trop nerveux et trop prompt à vous alarmer.

— Mais enfin, monsieur le vicomte, si le mal était plus grand encore que je ne le crois, quel remède y apporterai-je ?

M. de la Tourette réfléchit un instant. Une expression malicieuse plissa le coin de ses lèvres et sous ses paupières abaissées il répondit :

— Il y aurait alors un moyen de trancher à leur racine les illusions de notre chère Isaure sur son héros de grands chemins.

— Lequel ? demanda Mirouël.

— Il serait quelque peu brutal, je l'avoue, reprit le vicomte avec une feinte hésitation.

— Aux grands maux les grands remèdes, dit Mirouël. Voyons votre moyen.

— Ce serait de lui donner la preuve du peu d'attachement que Mandrin a pour elle.

— Comment, je vous prie ?

— Il suffirait d'offrir au brillant capitaine la liberté contre la promesse écrite, — vous m'entendez bien, — écrite, de ne plus revoir Isaure. Alors, n'en doutez pas, notre héros signerait des deux mains. Ce serait de ma part un onéreux sacrifice, mon cher Mirouël, car cet individu est ruineux pour ma ferme, mais vous en seriez délivré à jamais.

— Il est vrai, dit Mirouël ; je le crois comme vous, mais, monsieur le vicomte, dans les termes où vous m'offrez cet expédient je n'ose l'accepter.

— Acceptez, mon ami ; Gaston va venir et il se chargera pour ce soir même de la négociation.

— J'accepte, répondit Mirouël ; c'est un titre de plus que vous aurez à mon éternelle reconnaissance

XXVII

LA NÉGOCIATION.

Vers le soir Gaston arriva de Saint-Géoirs. Le vicomte présenta le père d'Isaure au chevalier, qui parut charmé, mais au fond ne sympathisa point avec cet homme « de couleur pain d'épice », un demi-sauvage, lui sembla-t-il.

D'autre part l'impression que le chevalier produisit sur le nabab ne fut pas plus heureuse. Il le trouva trop ressemblant à l'image qu'il s'en était faite d'après les récits et les appréciations d'Isaure. Il lui préférait le vicomte.

Néanmoins il s'efforça de lui être agréable et y réussit en lui offrant quelques objets précieux d'origine indienne qui lui étaient destinés.

Dans la soirée, Mirouël, M. de la Tourette et son fils tinrent conseil à huis clos au sujet de Mandrin. Gaston consentit de bonne grâce à servir d'intermédiaire et fit observer avec justesse qu'il serait bon de se garder de donner au capitaine le véritable motif de sa proposition, mais au contraire de lui dire que M^{lle} Isaure, après ce qui s'était passé en dernier, redoutait son ressentiment ou la vengeance des siens, que sa famille partageait ses craintes et qu'en conséquence on le priait, dans le cas où il recouvrerait sa liberté, de s'engager à ne plus revoir M^{lle} Isaure et à ne rien entreprendre contre elle ou les siens.

L'idée de Gaston fut approuvée et, sans remettre au lendemain une affaire aussi sérieuse, il se rendit aussitôt à la prison.

On sait qu'après le gouverneur et l'intendant d'une province, le personnage le plus puissant était le fermier général.

Le fils de M. de la Tourette jouissait donc d'une influence et de privilèges qui lui permettaient de franchir sans difficultés bien des réglemens de police qui, pour tout autre, eussent été d'insurmontables obstacles.

L'instruction étant terminée, le secret était levé et le geôlier n'hésita point à introduire Gaston dans le cachot de Mandrin.

L'endroit n'était pas seulement affreux mais infect, et il y régnait un froid sibérien. Mais Gaston savait réprimer ses répugnances et ses délicatesses de petit-maître. Il fit apporter une chaise, des flambeaux et n'eut l'air de s'apercevoir de rien.

Mandrin était couché sur un lit de camp, tout habillé et enveloppé d'une couverture.

— Combien je suis désolé, mon cher capitaine, lui dit-il, de vous retrouver en pareil état ! Mais vos malheurs vont bientôt cesser et je vous apporte la clef des champs.

A ces mots le détenu tressaillit et se souleva sur son séant.

— Ce n'est pas encore pour ce soir, reprit le chevalier, mais vous serez à même dans un bref délai de faire usage de la clef dont je parle.

— Expliquez-vous, monsieur le chevalier, je vous en prie. Avez-vous réellement l'intention de me tirer d'ici ?

— L'intention et le moyen, mon cher capitaine et je n'ai plus besoin que de votre consentement.

— Plaisantez-vous ?... fit Mandrin.

Gaston lui exposa alors les raisons de sa visite : le retour d'Isaure dans sa famille, ses craintes et finalement les conditions mises à sa délivrance.

Mandrin écouta comme un malade à qui l'on propose un remède souverain. La perte d'Isaure ne parut point lui être sensible. Qu'était-ce en comparaison de celle de la liberté et de la vie ?

— Je garderai toujours, dit-il, le souvenir de M^{lle} de Chavailles. Je fais les vœux les plus sincères pour son bonheur. Je ne pouvais l'associer à une vie de périls et d'aventures et je suis prêt à prendre l'engagement que vous désirez.

Il écrivit ensuite la lettre suivante :

Mademoiselle,

« En m'accompagnant à Roquairol vous n'avez jamais cessé d'être libre, et vous me rendrez cette justice de convenir que vous avez toujours été entourée des respects et des égards qui vous étaient dus. Il vous plaît aujourd'hui de rentrer dans votre famille ; puissiez-vous y retrouver un bonheur que je me reconnais incapable de vous assurer. Soyez heureuse, chère demoiselle!... Pardonnez à un infortuné qui, dans un moment de folie, put espérer de s'élever jusqu'à vous. Il a reconnu son erreur. Aujourd'hui, afin de bannir de votre esprit toute crainte à cet égard, je prends l'engagement solennel de ne jamais rien entreprendre contre vous ou les membres de votre famille, de ne jamais chercher à vous revoir, *si je puis recouvrer ma liberté.*

« Daignez, mademoiselle, agréer les hommages respectueux de votre très humble serviteur.

« LOUIS MANDRIN. »

Muni de cette pièce, le chevalier de la Tourette regagna l'hôtel de la ferme. Le vicomte et Mirouël en prirent connaissance le soir même ; le lendemain Gaston la communiqua à Isaure.

Après avoir lu la lettre du prisonnier avec le calme apparent d'une douleur contenue, Isaure repartit :

— Que lui avez-vous donc dit pour obtenir une lettre semblable ? Et pourquoi m'avoir prêté des sentiments qui me sont étrangers ?

— Je me suis contenté de lui dire, répondit Gaston : Si vous voulez prendre l'engagement de ne plus revoir M^{lle} Isaure, nous vous donnerons la clef des champs.

« Et sans discussion, sans plaidoyer de ma part et d'objections de la sienne, il m'a répondu : — Je suis prêt.

« Et il s'est mis à écrire fort tranquillement.

« Enfin nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. Isaure garda un silence pensif.

— Vous concevez, reprit le chevalier, qu'il est sous le coup d'une condamnation capitale.

— Mais de la part de qui lui offrez-vous la liberté ?

— De la part de votre famille.

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.